

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 650 publiée le 29 juin 2018

BREF PANORAMA 2018 DE LA TRADITION EN FRANCE

13 000. C'est en 2018 le nombre de pèlerins ayant participé au pèlerinage de Notre-Dame de Chrétienté entre Paris et Chartres. À ce chiffre nous devons ajouter les 6 000 fidèles proches de la Fraternité Saint-Pie X ayant marché de Chartres vers Paris le même week-end de Pentecôte. De part et d'autre, et donc au total, des chiffres très importants et en constante augmentation.

Pour les centaines de fidèles étrangers qui s'associent aux pèlerins français lors de ce week-end de Pentecôte et repartent chez eux emplis de joie et d'espérance, le pèlerinage de Chartres est une démonstration de la vitalité extraordinaire du catholicisme traditionnel français. Le cardinal Sarah lui-même, qui a rendu visite aux pèlerins de Chrétienté le dimanche soir avant de les accueillir à Chartres le lundi, a déclaré avoir été frappé par toute cette jeunesse et toutes ces familles qui prouvent que les racines chrétiennes de la France portent encore du fruit.

Depuis la publication du motu proprio Summorum Pontificum, en 2007, Paix Liturgique s'efforce d'illustrer l'universalité de l'intérêt pour la liturgie traditionnelle vous offrant des reportages, des témoignages et des enquêtes glanés sur tous les continents. Cette liturgie n'est pas et n'a jamais été, comme on le dit trop, une « affaire franco-française ». Et cependant, lors de nos voyages, nous sommes souvent interrogés sur ce que représente le catholicisme traditionnel en France.

Image: rs20180701010713_chartresFR.jpg

Pèlerins de Chartres (photo Notre-Dame de Chrétienté).

I - Des racines profondes

Souvent, à l'étranger mais aussi parfois en France, on limite la réaction des catholiques français aux bouleversements conciliaires et postconciliaires à la figure de Mgr Marcel Lefebvre, premier archevêque de Dakar et supérieur général des Spiritains au moment du Concile. Pourtant, bien avant que Mgr Lefebvre ne se décide en 1970 à fonder la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X pour la préservation et la restauration du sacerdoce catholique, de nombreux français prêtres et laïcs avaient manifesté leurs craintes et leur refus face aux réformes modernistes.

La réaction sacerdotale a eu plusieurs aspects. Un aspect intellectuel tout d'abord avec la publication de nombreux textes critiquant les erreurs néo-modernistes - pensons par exemple au travail du RP Calmel, théologien dominicain, ou à celui de l'abbé de Nantes, fondateur de la Contre-Réforme Catholique, dont on peut dire qu'il fut le premier « résistant » traditionaliste (1). Un aspect militant ensuite avec des prêtres comme l'abbé Coache ou le P. Barbara (2) qui emmèneront des centaines de fidèles en pèlerinage à Rome au début des années 70 pour y manifester leur attachement à la messe de saint Pie V. Un aspect local enfin avec de très nombreux curés qui, dans chaque diocèse, s'efforcèrent de conserver voire de restaurer dans leur paroisse tout ce que le souffle conciliaire emportait. Malheureusement la plupart d'entre eux furent persécutés, parfois très cruellement, par leur hiérarchie et leurs confrères jusqu'à ce qu'ils cessent de vivre leur vie catholique comme ils l'avaient reçue et qu'elle avait existé depuis des temps immémoriaux. Seuls quelques « curés témoins », la plupart du temps en zone rurale, parvinrent à traverser ces années de plomb mais, lorsque ils étaient contraints de cesser en raison de l'âge ou parce que rappelés vers le Seigneur, leur œuvre disparaissait très rapidement laissant les fidèles attachés à ce que ces prêtres avaient maintenu dans un isolement quasi total...

Dans les communautés religieuses aussi, des réactions précédèrent celle de Mgr Lefebvre. Il faut bien entendu mentionner le rôle joué par l'abbaye bénédictine de Fontgombault et sa première « fille », Notre-Dame de Randol, qui conservèrent la messe traditionnelle jusqu'en 1974 (3) et celui de dom Gérard Calvet, fondateur d'un prieuré bénédictin à Bédoin, dans le Vaucluse (et qui fondera plus tard, l'Abbaye Sainte-Madeleine du Barroux) sans omettre certains Pères de Saint-Vincent de Paul. Sans oublier que, côté féminin, les dominicaines du Saint-Esprit (Pontcalec), d'une part, et d'autre part, accompagnant l'œuvre de Mgr Lefebvre, les deux rameaux des dominicaines enseignantes du Saint-Nom-de-Jésus (Fanjeaux et Brignoles), ont concouru à préserver, à travers l'éducation catholique des jeunes filles, l'essence même de la famille catholique.

À côté de clercs la mobilisation des fidèles eut une importance immense car ces laïcs disposaient de plus de liberté pour agir et réagir même si, à plusieurs

moments, se croyant encore aux heureux temps de l'Église d'avant le Concile, les autorités essayèrent d'user de la force ou d'un droit devenu totalement anachronique du fait de ce Concile, pour faire taire ces esprits libres et indépendants par menaces de sanctions canoniques...

Plus d'un demi-siècle après cette sombre période, il faut rendre un hommage particulier à Jean Madiran qui, à la tête de la revue *Itinéraires*, joua, avec courage, intelligence et obstination, un rôle décisif dans le « grand refus » du nouvel Ordo et de l'abandon du catéchisme et de la falsification de l'Écriture. D'autres personnalités eurent un rôle éminent, tels, entre autres, Michel de Saint-Pierre, Louis Salleron, Jacques Perret, ou des personnalités inspirées et inspirantes comme Henri et André Charlier, et aussi Jean Ousset qui, même si il ne s'impliqua pas directement dans les questions religieuses et liturgiques, permit cette réaction par le terreau humain qu'il contribua à former. Essentielle fut également la création d'Una Voce par Georges Cerbelaud-Salagnac, en 1964, comme celle du mouvement des Silencieux de l'Église de Pierre Debray (4). Sous l'angle militant nous nous souvenons de L'Alliance Saint-Michel qui en première ligne lutta contre les abus les plus criants. Il faut citer aussi la création des Scouts d'Europe en 1958 (qui à l'époque étaient clairement engagés dans l'opposition aux nouveautés religieuses) et celle du MJCF, en 1967, que nous avons rappelée dans notre lettre 614.

II - État des lieux en

A) *Les lieux de culte*

À partir de la fin des années 60 la hiérarchie de France ayant l'autorité sur les paroisses et les œuvres catholiques a œuvré pour que cessât tout ce qui ressemblait à une opposition aux nouveautés conciliaires. Au sein des structures ecclésiastiques furent persécutés les hommes et les femmes qui restaient attachés à l'esprit traditionnel. Mais les laïcs aussi qui eurent à beaucoup souffrir des obstacles qui leur étaient opposés lorsqu'ils voulaient continuer à avoir accès aux messes traditionnelles et, pour leurs enfants, au catéchisme orthodoxe.

Un vent de résistance se leva parmi un certain nombre d'entre eux - jeunes ou vieux, femmes ou hommes - pour aider les prêtres fidèles à célébrer la messe devenue interdite, et pour se donner les moyens de continuer à y assister. C'est ainsi que, achetant ici un garage (ou une ancienne boucherie comme ce fut le cas rue de la Cossonnerie, à Paris !), louant ailleurs une salle de spectacle, transformée en lieux de culte de fortune, ils constituèrent en une dizaine d'années un extraordinaire réseau de « messes sauvages » pour faire en sorte que la France soit toujours irriguée par une messe vraiment catholique.

Ce n'est qu'en 1988, que le motu proprio *Ecclesia Dei* promulgué par les autorités romaines comme un coupe-feu devant les ordinations épiscopales réalisées par Mgr Lefebvre, permit tout doucement de desserrer l'étau en nous souvenant des propos tenus par Dom Gerard affirmant « que tous les biens qui avaient été obtenus après les sacres ne l'avaient été que grâce aux sacres »... Puis vint le motu proprio *Summorum Pontificum* de 2007, qui légitima cette « résistance » à la messe conciliaire, en décidant que la messe traditionnelle n'avait jamais été interdite - ce qui était au moins discutable dans les faits, spécialement en France - et permit enfin, mais pas toujours très généreusement, d'élargir le nombre des églises et chapelles où est célébrée la liturgie qualifiée par ce texte d'« extraordinaire ».

En 2018, la célébration de la messe traditionnelle ne reste encore absente que dans trois départements de France métropolitaine sur 95, ni de type *Summorum Pontificum* ni relevant de la FSSPX. Il s'agit de trois départements ruraux : l'Ardèche, la Creuse et la Haute-Saône. Comme la Creuse est rattachée au diocèse de Limoges et la Haute-Saône au diocèse de Besançon qui ont tous les deux au moins une messe selon la forme extraordinaire du rite romain, un seul diocèse en France, le diocèse de Viviers (département de l'Ardèche), est dépourvu de toute célébration de la messe traditionnelle (voir nos lettres 292 et 298). Concrètement cela signifie qu'il existe toujours une messe traditionnelle à moins d'une heure de voiture où que l'on se trouve en France. 285 lieux de messe (dominicale ou non) reconnus par les diocèses existent aujourd'hui dans notre pays, contre 132 au moment de la promulgation de *Summorum Pontificum* en 2007 (source Le Baptistère). Si on leur ajoute les 203 lieux de culte de la FSSPX (contre 184 en 2007), cela donne un total de 488 lieux de culte traditionnel en 2018 contre 316 en 2007. Bien sûr si l'on compare ce chiffre aux 4300 paroisses qui existent en France, cela peut paraître peu. Et cependant, l'on peut dire que désormais la messe traditionnelle est célébrée d'une manière ou d'une autre dans 10% des paroisses de France et cela 50 ans après que cette messe ait été supprimée, écrasée, persécutée !

B) *Les séminaires de communautés traditionnelles*

Durant près de 20 ans, la stratégie consistant à persécuter les prêtres fidèles et à interdire l'ordination des séminaristes même un peu conservateurs parut le moyen d'éradiquer le moteur de la résistance catholique, à savoir le sacerdoce traditionnel.

Sauf que Mgr Lefebvre avait ouvert, en 1970, un séminaire ouvert aux jeunes désirant devenir prêtres dans un esprit classique. L'extraordinaire respect et l'étonnant enthousiasme de foule de fidèles pour le prélat-résistant reposait tout simplement sur le fait qu'il « faisait des prêtres » : la messe, le catéchisme, la vie catholique des familles allaient donc pouvoir continuer comme avant. En cela Mgr Lefebvre a été porté par toutes les œuvres de catholicisme dit « intégral », qui, des années 1950 aux années 1970, ont constitué ce qui est devenu le terreau du catholicisme traditionnel français (5), qui a permis que s'élève un demi-siècle de résistance spirituelle, liturgique, catéchétique, familiale, extraordinairement persévérante et parfois héroïque de fidèles et de familles

catholiques.

La FSSPX et Fraternité Saint-Pierre, l'Institut du Christ-Roi et l'Institut du Bon Pasteur sont nés à partir d'un socle fondateur français important. Les deux premières sont toutes deux établies en Suisse et ont leur séminaire européen en Allemagne, même si la FSSPX a installé depuis longtemps son année de spiritualité (propédeutique) à Flavigny, près de Dijon, en Bourgogne. L'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre a son séminaire en Toscane. Seul l'Institut du Bon Pasteur a, pour l'instant, son séminaire en France. On peut prier pour que ces instituts aient bientôt un séminaire sur le sol français...

C) Les communautés religieuses

Nous avons évoqué plus haut les communautés religieuses qui avaient résisté ou tenté de le faire au cours des années de plomb et de larmes. L'ouverture par Mgr Lefebvre d'un séminaire qui aboutissait à des ordinations fit accourir à lui de nombreuses vocations religieuses, qui ultérieurement permirent une floraison de nouveaux instituts religieux. Ces nouvelles communautés sont aujourd'hui nombreuses, qu'elles soient de droit pontifical ou de droit diocésain, comme l'œuvre de Riaumont, les religieux de Saint-Vincent-Ferrier, les chanoines de la Mère de Dieu, les Missionnaires de la Miséricorde divine, ou qu'elles soient proches de la FSSPX, comme la Communauté de la Transfiguration, les Capucins de Morgon, les Bénédictins de Bellaigue, les communautés carmélitaines, les dominicains d'Avrillé, qui ont ensuite pris leur indépendance, etc. On pourrait aussi parler d'œuvres proches, comme la communauté de Saint-Thomas-Becket qui toutes, d'une manière ou d'une autre, sont les fruits de la résistance catholique française de l'immédiat après-Concile.

D) Les vocations

Nous avons depuis plusieurs années procédé au décompte et à la mise en perspective des vocations sacerdotales traditionnelles par rapport aux vocations diocésaines. Ces dernières années en moyenne, un nouveau prêtre français sur 5 (dans la FSSPX et dans les communautés officiellement reconnues formant des prêtres qu'on peut assimiler à un clergé diocésain) a été ordonné dans et pour la forme extraordinaire du rite romain. Le phénomène touche aussi les vocations religieuses, plus difficiles à comptabiliser mais dont la croissance est identique. Depuis la réforme liturgique, Fontgombault, elle-même fille de Solesmes, a donné naissance aux abbayes de Randol, Triors et Donezan en France et à l'abbaye de Clear Creek aux États-Unis, et a également relevé l'abbaye agonisante de Wisques. Fondée par dom Gérard Calvet, l'abbaye du Barroux a elle donné naissance au prieuré de La Garde et, indirectement, à plusieurs fondations liées à la FSSPX (du Brésil au Nouveau-Mexique, d'où est sortie Bellaigue, en France). Un même dynamisme étonnant se retrouve chez les religieuses, à commencer par les dominicaines enseignantes de Fanjeaux et Brignoles (FSSPX) et celles du Saint-Esprit (Ecclesia Dei) chez les bénédictines et chez les dominicaines contemplatives d'Avrillé et d'ailleurs...

E) Les organisations de jeunesse, familiales, sociales

Le bouillonnement extraordinaire que nous venons de présenter se continue toujours. Il a eu pour effet le développement surprenant d'associations, de revues, et sur la toile, d'une floraison de sites d'information, de piété, ou de réflexion. Et puis il y a le scoutisme, le catéchisme par correspondance, les mouvements de jeunesse, l'accompagnement spirituel des familles (Domus Christiani), les initiatives pro-vie ou caritatives, sans oublier bien sûr ND de Chrétienté qui organise le pèlerinage de Paris à Chartres que nous évoquions au début de cette lettre, etc. Ces œuvres rayonnent en dehors du monde traditionnel, comme la Marche pour la Vie ou SOS Chrétiens d'Orient pour ne parler que de deux initiatives phares des dernières années.

F) Les écoles

Le maillage des écoles catholiques au moment du Concile était d'une très grande richesse. Mais comme toutes les œuvres catholiques, elles en vinrent à exclure toute relation avec l'esprit traditionnel, lorsqu'elles ne devinrent pas des centres militants d'opposition à cet esprit. Ceci explique qu'au moment où les familles eurent retrouvé grâce à leurs prières et à leur esprit de décision des lieux pour assister à la messe, leur préoccupation qui suivit immédiatement fut de recréer des écoles où régnerait un authentique esprit catholique. Le résultat est spectaculaire : la carte des écoles libres recense à ce jour 172 écoles de confession catholique ne relevant pas d'un contrat avec l'État, et a priori dégagées également de tout contrôle diocésain. C'est dans les quinze dernières années que ce nombre a explosé, comme d'ailleurs l'ensemble du secteur hors-contrat. Là où les catholiques américains privilégient souvent le « homeschooling » (l'école à la maison), les catholiques traditionnels français mettent volontiers leurs enfants dans des écoles qu'ils créent et financent eux-mêmes, dont les programmes perpétuent les valeurs auxquelles ils sont attachés et où l'éducation religieuse est généralement confiée à des prêtres ou religieuses appartenant à des instituts ou communautés Ecclesia Dei, à la FSSPX ou à des prêtres diocésains Summorum Pontificum célébrant la forme extraordinaire du rite romain.

G) Perspectives d'avenir : les catholiques français et la liturgie traditionnelle

En 2001, 2006 et 2008, Paix Liturgique a fait réaliser par des organismes professionnels et indépendants trois sondages sur tout le territoire de France métropolitaine sur la relation des catholiques français avec la liturgie traditionnelle de l'Église : IPSOS en avril 2001, CSA en novembre 2006 et en septembre

2008. À partir de fin 2009, nous avons complété ces enquêtes nationales par des sondages diocésains et paroissiaux. Pendant deux ans, jusqu'à l'été 2011, et de nouveau en 2018, nous avons fait réaliser 14 sondages dans des diocèses français qui nous semblaient les plus significatifs pour compléter et préciser les résultats de nos sondages nationaux. Les résultats de ces sondages - les seules études statistiques sérieuses menées sur la question pour le moment - révèlent une grande cohérence, dans le temps et dans l'espace, du sentiment des catholiques français à l'encontre de ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « forme extraordinaire du rite romain ». Les résultats en sont très clairs, EN FRANCE UN FIDÈLE CATHOLIQUE SUR TROIS (au minimum !) SE DÉCLARE PRÊT À ASSISTER À LA MESSE TRADITIONNELLE POURVU QU'ELLE SOIT CÉLÉBRÉE DANS SA PAROISSE. Il reste donc du chemin à faire, des incompréhensions à abattre, des hommes de bonne volonté à convaincre, et encore des années de labeur et de prières pour y parvenir mais quelle joie et quelle espérance pour nous et nos familles : "Nunc dimittis servum tuum Domine..."

III - Conclusion

Ceci n'est-il pas fruit de la Providence et des hommes que suscite la Providence, n'est-il pas l'application de la devise de notre sainte Patronne Jeanne d'Arc : « Les hommes d'armes batailleront et Dieu leur donnera la victoire » ? Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité. Il le montre ici en permettant une situation que PERSONNE N'AURAIT PU CROIRE POSSIBLE IL Y 50 ANS !

Mais ce qui s'est passé en France n'est qu'un exemple de ce qui s'est produit autrement, aux États-Unis, au Mexique ou ailleurs, et qui peut en bien d'autres endroits se produire au cours des prochaines années

Et tout cela n'est qu'un début, une première participation à un relèvement de l'Église et de ses œuvres, de sa mission, de sa liturgie. Selon la devise bénédictine, il faut continuer à prier et à travailler. Sans cesse.

(1) Peu influente aujourd'hui, la Contre-Réforme Catholique a joui d'une grande aura dès sa naissance en 1967 en raison de la notoriété précédemment acquise par la Lettre que l'abbé de Nantes adressait depuis la fin des années 50 à ses amis.

(2) Curé de Montjavoult, dans le diocèse de Beauvais, l'abbé Louis Coache est destitué par son évêque après avoir restauré la procession de la Fête-Dieu dans sa paroisse la transformant en un Omphalos de la résistance catholique de la région parisienne. Il ouvre alors la Maison Lacordaire à Flavigny-sur-Ozerain, en Bourgogne, où il prêche des retraites spirituelles. Sa présence dans le village y favorisera l'installation d'une abbaye bénédictine olivétaine et celle de la Fraternité Saint-Pie X à laquelle il cédera sa maison.

Curé du diocèse de Constantine, le P. Noël Barbara, auteur d'une Catéchèse du mariage catholique, rejoint un temps les Coopérateurs Paroissiaux du Christ-Roi, congrégation vouée à la prédication des exercices spirituels de saint Ignace selon la méthode du P. Vallet, leur fondateur. Il s'implante ensuite en Touraine où il anime l'association et la revue Forts dans la Foi

(3) Sous pression de Paul VI, elles y renoncèrent alors... pour la reprendre ensuite en profitant du motu proprio Ecclesia Dei de 1988.

(4) Tout comme l'Opus sacerdotale du chanoine Catta (voir notre lettre 400), les Silencieux de l'Église n'ont pas fait de la défense de la liturgie traditionnelle le cœur de leur combat, se posant plus comme des freins aux dérives modernistes que comme des promoteurs de la restauration traditionnelle. Toutefois, de par leur importance numérique et leur caractère inclusif, ces deux initiatives ont joué un rôle important pour la préservation du sensus fidei parmi les catholiques français.

(5) Nous faisons allusion à l'article de l'abbé Grégoire Célier, « Un terreau fertile : La Tradition en France avant la Fraternité Saint-Pie X (1958-1976) ».